

Encyclo

Revue de l'École doctorale ED 624

Économies

Pensée critique

Espaces

Politique

Sociétés

Pratiques sociales

Civilisations

DOSSIER THÉMATIQUE

MATERNITÉS, PATERNITÉS : REPRÉSENTATIONS,
PRATIQUES, NOUVELLES PERSPECTIVES

Journée d'étude organisée à l'université Paris Diderot avec le soutien du laboratoire « Identités, cultures, territoires » (ICT), EA 337, de l'École doctorale 382 et de l'action structurante *PluriGenre*

(Paris, 9 juin 2016)

Myriam CHATOT, Sophie DE CHIVRÉ, Ghislain GRAZIANI,
Nouri RUPERT

MYRIAM CHATOT *
SOPHIE DE CHIVRÉ **
GHISLAIN GRAZIANI ***
NOURI RUPERT ****

INTRODUCTION

Les représentations sociales, politiques, culturelles, religieuses, philosophiques de la parentalité sont en constant mouvement, faisant écho aux évolutions des sociétés dans lesquelles ces représentations s’inscrivent. « Être père » ou « être mère » renvoie alors à une multitude de pratiques, d’enjeux, de définitions suivant les espaces, les époques et les groupes sociaux. Dans cette perspective, le concept de genre, désignant la construction sociale et culturelle des identités et des rapports sociaux de sexe, s’avère utile. Il permet non seulement de penser la pluralité des parentalités mais aussi de mener une réflexion sur la construction des identités maternelles et paternelles, ainsi que sur les relations entre père.s et mère.s, parent.s et enfant.s.

Les paternités et maternités constituent un objet transversal des sciences humaines, mais sont rarement interrogées pour elles-mêmes. Situées au croisement d’une multitude de champs (études de genre, de la santé, de la famille, de la filiation, de l’école, des migrations, de la culture, *etc.*), la journée d’étude internationale « Maternités, paternités – Représentations, pratiques, nouvelles perspectives », qui s’est tenue en juin 2016 à l’université Paris Diderot, a été l’occasion de faire se rencontrer les disciplines autour de ce double objet. Elle a permis d’ouvrir de nombreuses pistes de réflexions aussi riches que diverses et de mettre au jour des recherches en cours sur les enjeux très peu visibilisés autour des parentalités en France, en Suisse et en Afrique du Nord. Souvent opposées, les paternités sont souvent abordées en creux des maternités, ou au contraire confondues dans le concept de « parentalité ». Cette journée d’étude a été l’occasion d’interroger les

* Doctorante en sociologie à l' « Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les enjeux Sociaux » (IRIS), UMR 8156 - U 997, EHESS

** Doctorante en sociologie au « Centre d’Études et de Recherches Interdisciplinaires en Lettres Arts Cinéma » (CERILAC), EA 4410, Université Paris 7 - Denis Diderot.

*** Docteur en histoire (Université Paris 7 - Denis Diderot)

**** Post-doctorant en sociologie au laboratoire « Espaces et SOciétés » (ESO) - CNRS, UMR 6590, Université d'Angers.

normes sociales encadrant ces deux rôles, notamment par le prisme de la déviance – comme les prêtres devenus pères, étudiés par Sarah Dumortier – et de l'épreuve – comme les parents ayant fait face à la perte d'un enfant interrogés par Lucie Jégat ou les mères migrantes rencontrées par Davi de Carvalho Malheiros –, mais aussi par le prisme des productions culturelles – comme dans la représentation des parents dans les séries télévisées françaises analysée par Sarah Lécossais.

Plusieurs champs de recherche ont pu être explorés durant cette journée :

- *La « bonne » parentalité*

La parentalité est toujours encadrée de normes, variables en fonction des contextes et du sexe du parent. Elle suppose des qualités, des dispositions, des comportements attendus et engendre des stéréotypes de genre définissant ce que doit être un « bon » père, une « bonne » mère, qui ont été illustrés par les intervenants et intervenantes de cette journée. Ils et elles ont également interrogé les résistances des individus face à ces injonctions sociales, et les situations où plusieurs systèmes sont en concurrence (par exemple dans un contexte migratoire ou homoparental).

- *La paternité*

Les recherches en sciences humaines portant sur la famille se concentrent généralement sur les mères, souvent définies comme actrices principales de la scène familiale par les normes de genre. Un des partis-pris de cette journée était de mettre en avant des recherches portant spécifiquement sur la paternité et les pères, et d'interroger les permanences et les ruptures dans ses attributions en fonction des périodes historiques et des aires géographiques.

- *La pluralité des formes de familles*

Les familles monoparentales, recomposées, homoparentales sont autant de modèles différents, où la place de chacun est à construire. Plusieurs des interventions entendues lors de cette journée d'étude ont donné à voir les spécificités des paternités et des maternités construites en dehors du modèle normatif de deux parents de sexe différents en couple et vivant ensemble avec leurs enfants.

- *Mères et pères : mises en mots, mise en image*

Un des choix réalisés lors de l'élaboration de cette journée était

de donner la parole aux chercheurs et chercheuses travaillant sur les modèles culturels de paternité et de maternité. En effet, la parentalité n'est pas seulement un objet incarné par des acteurs et actrices du monde social, mais aussi un enjeu politique et culturel qui suscite une prolifération de discours et de représentations visuelles qui témoignent, influencent et prescrivent ce que devrait être la parentalité. Comprendre les récits et la mise en image de la parentalité constitue à ce titre un enjeu pour rendre compte des maternités et des paternités.

Ce numéro regroupe plusieurs des contributions tirées de cette journée doctorale consacrée aux enjeux de parentalités, *via* l'étude des maternités et des paternités à l'aune des rapports sociaux de sexe. Les articles réunis montrent la permanence de certaines caractéristiques attribuées aux parents en fonction de leur sexe, notamment en ce qui concerne la paternité. Ainsi, le rôle de protection, de transmission et de figure d'autorité attribué au père se manifeste tant dans les conseils donnés par les pères proches de la mort dans leurs testaments au XVII^e et au XVIII^e siècle (Sihem Kchaou) que dans la volonté des pères endeuillés de « trouver des solutions » aux difficultés rencontrées concernant les enfants survivants (Lucie Jégat) ou le regret des pères détenus de ne pas pouvoir faire preuve d'autorité envers leurs enfants au parloir ou de ne pas subvenir aux besoins de leurs familles (Marine Quennehen). Cependant, les contributions permettent également, comme l'avaient montré Jean Delumeau et Daniel Roche¹, de dépasser l'opposition simpliste entre le *pater familias* ancien qui incarne l'autorité et le « nouveau père » affectueux et impliqué dans le soin des nourrissons, qui serait apparu dans les années 1980, en mettant en évidence les affects de pères entre le XVI^e et le XVIII^e siècles. Ainsi, Sarah Dumortier rapporte les témoignages de proches des prêtres ayant des enfants, qui font part de l'émotion de ces hommes à la naissance de leur enfant ou le fait qu'ils les langent. De même, Sihem Kchaou relève quelques marques d'affection des pères envers leurs enfants dans leurs testaments, documents pourtant peu propices à l'expression des affects. L'importance dans la paternité de la tendresse et de l'amour se manifeste également dans le cas des pères en prison (Marine Quennehen) qui s'efforcent de « faire le plein » d'affection lors des visites de leurs enfants au parloir et de s'accrocher à l'horizon d'être enfin réunis avec leurs familles pour supporter la détention. De même, les « pères solos » (Alexandra Piesen) soulignent en entretien

¹ Jean DELUMEAU, Daniel ROCHE, *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse (coll. « In extenso »), 2000.

la grande proximité qu'ils ressentent vis-à-vis de leurs enfants, renforcée par leur situation de parent isolé.

Du côté des mères, les articles soulignent la naturalité supposée du désir d'enfant des femmes (Camille Frémont) et la culpabilité qui guette toutes les mères de ne pas être « suffisamment bonnes » (thématique également abordée lors de la journée d'étude par Sarah Lécossais²) pour les mères endeuillées qui se sentent en situation d'échec en raison de leur incapacité à maintenir les mêmes activités qu'avant le décès, tant sur le plan de la parentalité que de la prise en charge des tâches domestiques (Lucie Jégat). La question de l'opposition entre rôle paternel et rôle maternel apparaît également dans l'article d'Alexandra Piesen, dans la volonté des pères « solos » de « jouer les deux rôles », c'est-à-dire d'être autant capable de faire preuve d'autorité que de réconforter ou d'avoir des gestes d'affection envers leurs enfants.

Les articles de ce numéro mettent également en évidence le poids de la « police des familles³ » dans l'exercice du rôle de parent. Ainsi, quand le parent déroge à la norme du couple (marié) hétérosexuel, il doit faire face à la suspicion d'autrui : il s'agit donc tenter de « normaliser la situation », en anticipant les critiques éventuelles ou en faisant montre de ses compétences en tant que « bon parent », comme dans le cas des pères « solos » (Alexandra Piesen) ou des mères lesbiennes (Camille Frémont). Cette volonté de « normalité » se rencontre également dans le cas des parents faisant face à l'épreuve de la mort ou de l'emprisonnement : il s'agit de se projeter dans un retour possible à une parentalité ordinaire en se montrant un « bon parent » lorsque c'est possible ; célébrer l'anniversaire d'un enfant survivant dans le cas d'une mère endeuillée (Lucie Jégat), jouer avec ses enfants au parloir pour les pères détenus (Marine Quennehen). Dans le cas des prêtres devenus pères (Sarah Dumortier), la « police des famille » prend une forme littérale puisque ces hommes confrontés à la justice sont condamnés pour leur action contraire au dogme religieux.

Par ailleurs, l'étude des maternités et des paternités pose des difficultés méthodologiques au chercheur ou à la chercheuse : comment accéder à cet objet au caractère intime et privé sans se référer à des sources indirectes ou à des discours qui ne rendent compte qu'imparfaitement de la réalité des pratiques ou des ressentis des individus ? Les réflexions proposées par les contributions de ce numéro

² Sarah LECOSSAIS, « La fabrique des mères imaginaires dans les séries télévisées françaises (1992-2012) », *Genre, sexualité & société*, 6 [en ligne], 2016.

³ Jacques DONZELOT, *La police des familles*, Paris, Éditions de minuit, 1977.

amènent à penser les enjeux de positionnalité face à l'objet et la production d'une méthodologie particulière. Il s'agit ici d'une interrogation : y a-t-il une et une seule « bonne » méthodologie du fait de la complexité ou de l'éloignement du terrain abordé ? Il en va de même pour des ethnographies moralement éprouvantes ou socialement dépréciées, dans lesquelles un manque d'empathie envers le groupe étudié peut être considéré comme un manque de professionnalisme, et à l'inverse, une approche trop compréhensive risque d'être accusée de manquer de distanciation face à l'objet, remettant *de facto* en cause la qualité de l'enquête elle-même⁴.

Les articles présents dans ce numéro permettent d'apporter quelques pistes pour surmonter ces limites, notamment en histoire, comme en témoignent l'utilisation des archives des tribunaux ecclésiastiques par Sarah Dumortier ou de testaments par Sihem Kchaou. Camille Frémont quant à elle a fait le choix d'analyser explicitement des récits, dépassant ainsi l'opposition traditionnelle en sociologie entre discours et pratiques. Ces articles mettent également en cause aussi la subjectivité du chercheur ou de la chercheuse qui interrogent des parents dans une situation « difficile », comme les parents en deuil pour Lucie Jégat ou les pères en prison pour Marine Quennehen. A travers ces deux réflexions, c'est la tension autour de la production du savoir et de la présence de l'ethnographe qui peut à tout moment du rapport enquêtrices/enquêtés.e.s devenir suspect ; notamment lorsqu'il/elle doit restituer sa recherche dans un cadre académique ou institutionnel⁵.

Présentation des contributions

Sihem Kchaou interroge le rôle des normes de paternité dans la transmission d'un patrimoine, au moyen de testaments olographes du XVIII^e siècle. Elle s'interroge sur le rôle que peut jouer un père à l'approche de sa propre mort. L'héritage est-il seulement une formalité pécuniaire ou mobilière ou peut-il être aussi une volonté de transmission morale et culturelle ? Cette réflexion sur la paternité au-delà de la mort est multiple et apparaît tout à la fois comme une réflexion sur la liberté (relative) des descendant-e-s après le décès du patriarche et sur le poids

⁴ Martina AVANZA, « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas "ses indigènes" ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », in Didier FASSIN, Alban BENSA (dir.), *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, 2008, p. 41-58.

⁵ Carolina KOBELINSKY, « Les situations de retour : restituer sa recherche à ses enquêtés. », *idem*, p. 185-204.

de la décision et de la volonté paternelle au-delà de son trépas. Il s'agit d'exposer la puissance paternelle et masculine dans l'écriture aux portes de la mort.

Sarah Dumortier étudie ce qui apparaît comme peu dicible de la paternité à travers le cas des paternités ecclésiastiques. Ce faisant, elle explore l'existant en interrogeant le droit et le droit légal de descendance. En effet, durant l'époque moderne, le seul père reconnu par le droit était le père qui engendre dans le cadre du mariage. De fait, cette conception juridique de la paternité excluait l'homme d'Église. A travers un travail archivistique et sociologique, l'auteure propose un éclairage quantitatif et qualitatif de la perception, de la position et le vécu des hommes d'Église face à et dans la paternité.

Le travail de Camille Frémont s'efforce de rendre compte de la préparation des enfants au regard social porté par les groupes majoritaires hétérosexuels et hétérosexualisés. L'auteure postule qu'il s'agit là du travail parental principal autour de la lesboparentalité, par l'élaboration de stratégies discursives transmises aux enfants. D'une parentalité hors norme à une norme progressivement institutionnalisée, Camille Frémont narre l'expérience sociale et politique de familles de mères lesbiennes, et notamment la résistance à l'hétéronormativité par un effacement ambivalent de la norme hétérosexuelle. Pour mettre en lumière le besoin d'institutionnalisation, les couples lesbiens avec enfant déploient un répertoire d'action particulier, en insistant sur l'amour filial et familial.

Alexandra Piesen porte son regard sur les pères ayant la charge des enfants. Elle met en évidence la spécificité de cette parentalité exercée « en solo⁶ » (la mère des enfants ayant souvent peu de contact avec les enfants dans les familles rencontrées), et la reconstruction d'une paternité incluant des caractéristiques traditionnelles « maternelles », de la charge mentale de la gestion domestique à la prise en charge du « travail de réconfort⁷ » des enfants. Bien que solitaire, cet exercice de la parentalité ne se fait pas pour autant dans l'isolement : les pères « solos » se sentent « sous surveillance », du fait de la méfiance d'autrui concernant la capacité d'un homme à « bien » s'occuper de ses enfants en l'absence d'une femme.

Le lien père-enfant est également examiné dans la contribution suivante, dans le cas du conjoint privé de liberté, dans ce qu'il a de spécifique lors de la période d'incarcération. A l'aide d'entretiens

⁶ L'auteure estime que l'expression « famille monoparentale » n'est plus adaptée aux nouvelles configurations sociales.

⁷ François DE SINGLY, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Armand Colin, 1996.

individuels, Marine Quennehen porte son regard sur les tensions, les continuités et discontinuités lors de la vie en prison. De cette discontinuité naît la réflexion autour des gages de parentalités et précisément ici de paternité : quelle forme prend-elle quand l'expression de celle-ci s'en trouve empêchée ? Il s'agit d'explorer une paternité exercée en pointillés, qui met en exergue les tensions normatives concernant le rôle contemporain de père, entre une autorité impossible à exercer « à distance » et une relation affective qui ne peut se déployer que dans la limite des contraintes de la vie carcérale.

De l'absence à la perte, Lucie Jégat, doctorante en sociologie également, interroge la situation des parents endeuillé.e.s par la perte d'un.e de leurs enfants. De cette situation d'égalité face à la souffrance du deuil, s'organise le coût social et genré de l'après-décès. Affectant l'ensemble de la vie du parent (impact exploré dans l'article notamment concernant la sphère professionnelle et familiale), le deuil pèse plus lourdement sur les mères que sur les pères : ostracisées par leurs collègues et culpabilisant de la mort de l'enfant, vécue comme une faillite maternelle, la perte d'un enfant représente une double peine pour les femmes. Du côté des hommes, si le deuil induit une reconfiguration du rôle paternel et conjugal, la sphère professionnelle constitue une ressource pour échapper au souvenir de la perte.

